



**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE SES
DU JEUDI 7 AVRIL 2016**

SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf

Bureau: M. Romain BAUSCH, Président
M. Pierre MARGUE, Secrétaire
Mme Anne REULAND, Scrutateur
Mme Béatrice RIGUIDEL Scrutateur

Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 7 avril 2016 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 35 par Monsieur Romain Bausch, Président du Conseil d'Administration qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle, notant que L'Assemblée Générale Annuelle sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Le Président informe l'Assemblée que, comme tous les ans, il y a une traduction simultanée des interventions du français vers l'anglais, respectivement en sens inverse. Il explique que les détenteurs de FDRs sont représentés par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat en tant que Fiduciaire. Ces détenteurs ont pu donner des instructions de vote au Fiduciaire et le Président se réjouit du nombre croissant d'instructions ainsi données à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat par les détenteurs de FDRs.

Un dossier incluant les documents de référence pour les deux Assemblées a été envoyé avec la lettre de convocation le 3 mars 2016 à tous les actionnaires de la catégorie A et B. Les documents ont aussi pu être consultés auprès du Fiduciaire, respectivement auprès des deux 'Listing Agents' que sont la BGL BNP Paribas, respectivement la Société Générale à Nantes, qui sert de point de contact aux détenteurs français de FDRs. L'annonce de la convocation des assemblées annuelle et extraordinaire s'est faite en date du 4 mars 2016 au Luxemburger Wort, au Financial Times et dans Les Echos. Le même jour, les documents relatifs à l'assemblée ont été publiés sur le site internet de la société : www.ses.com et sur le site de la BCEE: www.bcee.com.

Le Directeur Général et Président du Comité Exécutif, Monsieur Karim Michel Sabbagh, le Directeur Financier Padraig McCarthy et le Secrétaire du Conseil, Monsieur Pierre Margue sont assis avec le Président sur le podium.

Les autres membres du Comité Exécutif de SES, Messieurs Ferdinand Kayser, Martin Halliwell et Christophe De Hauwer, respectivement Directeur Commercial, Directeur Technique et Directeur du Développement sont assis dans la salle.

Le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
 1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
 2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
 3. Présentation par le Président du Conseil d'Administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2015

4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2015 et perspectives
5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2015
6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
7. Approbation du bilan au 31 décembre 2015 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2015
8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2015
9. Transferts entre comptes de réserves
10. Décharge à donner aux administrateurs
11. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2016 et fixation de sa rémunération
12. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
13. Nomination de six membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans et d'un Administrateur pour une durée de deux ans
14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration
15. Divers

II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 3 mars 2016.

III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées et validées par les membres du Bureau.

IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 343.600.000 actions de la catégorie A et les 171.800.000 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 343.174.745 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 4.582.809 FDRs détenus par SES ne participeront pas au vote.

V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

* * *

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 3 mars 2016 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble

de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Le Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Madame Anne Reuland et Madame Béatrice Riguidel comme scrutateurs. Le Président invite les deux scrutateurs à rejoindre le podium.

3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2015

Conformément à l'article 30 des statuts, le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la Société pendant l'année 2015 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 3 mars 2016. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

Le Président explique que dans son intervention, il va aussi répondre aux questions écrites soumises par l'association luxembourgeoise des investisseurs privés, Investas avant l'Assemblée. Ces questions ont trait : (i) aux conflits d'intérêt ; (ii) la gestion des risques ; (iii) compliance, (iv) politique de développement durable ; (v) nomination des nouveaux administrateurs ; et (vi) rémunération de la direction. Les deux questions d'ordre financier seront traitées par le Directeur Financier dans son intervention sous le point 5 de l'agenda.

Le Président donne les précisions suivantes :

- Dans la réunion qui a suivi la tenue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a implémenté la décision prise le matin même en donnant mandat à la direction de mettre en place un programme de rachat sur Euronext Paris afin de permettre à la société de racheter ses actions pour un des deux objectifs suivants : (i) la couverture des obligations liées aux plans d'options d'acquisition d'actions ; et (ii) l'animation du cours de bourse par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de l'Association française des marchés financiers (AMAFI), reconnue par l'AMF.

Dans le cadre du premier de ses objectifs, la société a racheté 3.716.782 FDRs à un prix moyen de 32,3686 EUR par FDR. Pour le deuxième des objectifs, SES a souscrit un contrat de liquidité avec la société Rothschild.

- Le Président relève aussi que lors des six réunions du conseil d'administration, le taux de présence des administrateurs que vous avez élu a dépassé les 94%. Chaque administrateur a au moins participé à cinq des sept réunions du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a aussi amélioré sa gouvernance en modernisant et en sécurisant la distribution des documents de manière électronique.
- En ce qui concerne les discussions tenues au Conseil d'Administration, le Président signale à l'Assemblée que dans le cadre des discussions sur la stratégie à poursuivre par rapport à O3b quatre administrateurs liés à des actionnaires de O3b ont quitté la salle. Je vous signale par ailleurs qu'au courant de 2015, SES a continué à activement soutenir O3b dans son développement.



- La nomination de sept administrateurs dont trois nouveaux, prévue sous le point 11 de l'agenda se fait sur base d'une proposition du Comité de Nomination telle que prévus dans nos statuts. Dans ses discussions, le Comité de Nomination prend en compte entre autres les profils des administrateurs existants, mais aussi l'évolution de la société et le cas échéant les profils et compétences qui manqueraient au Conseil. Si besoin, le Comité de Nomination utilise les services d'un chasseur de têtes pour trouver les bons profils. Dans tous les cas, le Comité de Nomination veille à avoir une composition diversifiée à plusieurs égards, que ce soit les compétences techniques, l'âge, ou le sexe. Un élément clé dans la décision du Comité de Nomination sera la possibilité de siéger dans un ou plusieurs Comités mis en place par le Conseil d'administration.
- En ce qui concerne la gestion des risques, la société a mis en place il y a plusieurs années un « Risk Management Committee » qui sur base d'une évaluation des risques établit un registre des risques et deux fois par an prépare un rapport détaillé qui est discuté au Comité d'Audit et des Risques ainsi qu'au Conseil d'Administration. L'accent lors de ces discussions est mis sur les principaux changements dans l'évolution de ces risques. Le cas échéant la société prend des mesures pour faire face à cette évolution des risques. D'ailleurs le rapport annuel contient dans sa partie sur la gouvernance tout un chapitre qui détaille la gestion des risques de la société.
- En ce qui concerne d'éventuels manquements aux principales règles de compliance, le Président confirme qu'il n'y en a pas eu en 2015 qui auraient été apportées à l'attention du Conseil. Par contre, afin de réduire autant que possible ces risques et notamment le risque de corruption, le Comité d'Audit et des Risques a tenu en début d'année une réunion dédiée principalement à une discussion sur la manière dont SES opère dans les pays à haut risque. Compte tenu de l'importance de cette question, tous les membres du Conseil étaient invités à assister à cette réunion.
- En ce qui concerne les pratiques fiscales dont Investas s'enquiert, le Comité d'Audit et des Risques et le Conseil sont informés une fois par an de manière détaillée sur les pratiques fiscales du groupe. Aussi la direction est en train d'évaluer les pratiques existantes par rapport aux nouvelles règles BEPS fixées par l'OCDE.
- Par rapport à la poursuite ou non d'une politique de développement durable, SES s'est engagé à suivre les standards en la matière qu'ils soient environnementaux, sociaux ou autres. La société publie un chapitre dédié à ce sujet dans son rapport annuel.
- Par rapport à la rémunération de la direction, la société a depuis longtemps aligné la rémunération de ses dirigeants avec les intérêts des actionnaires en fixant des critères claires, précis et mesurables. Un élément confirmant cet alignement consiste dans l'obligation faite aux membres du Comité Exécutif de maintenir un salaire annuel (et deux pour son président) sous forme d'actions nominatives. Par ailleurs, le Comité de Rémunération s'est fixé cette année comme objectif de procéder à une révision des plans d'options et ses plans d'allocation d'actions au personnel dirigeant de la société, et même s'il n'y a pas d'obligation légale en la matière il est prévu de soumettre les nouveaux plans aux actionnaires à la prochaine assemblée générale.
- SES continue par ailleurs à investir dans sa flotte satellitaire. Après le lancement

réussi de SES-9, il reste six satellites en construction dont les lancements sont prévus d'ici fin 2017. C'est ainsi que SES compte assurer la croissance durable de la société dans un environnement changeant.

- L'année 2015 a été un bon cru. Les principaux paramètres financiers sont en hausse, même si le bénéfice net est en baisse de 9.3%. Ceci est dû aux pertes plus importantes de O3b une évolution qui était prévisible.

Au vu de ces résultats, le Président exprime, au nom du Conseil d'Administration, ses remerciements aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'à l'ensemble du personnel de SES et des filiales opérationnelles pour leur professionnalisme, leur persévérance et leur détermination à travailler pour le bien du Groupe SES. Sa reconnaissance s'adresse en particulier à tous ceux et toutes celles, qui ont contribué de manière efficace à mettre en œuvre la politique de la société pendant cette année particulièrement bien remplie, tout en créant les conditions pour un développement favorable de la société pour les années à venir dans un contexte qui restera difficile.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2015 et perspectives

Le Directeur Général, Président du Comité Exécutif décrit les principaux développements de la Société pendant l'année 2015 et les perspectives.

Il explique que : (i) la société a continué à exécuter sa stratégie autour des axes que sont globalisation, segmentation et développer le futur; (ii) la Société poursuit son expansion dans les marchés émergents qui continuent à augmenter; (iii) la Société continue à investir dans les services video de manière à améliorer l'expérience des utilisateurs (iv) SES construit des relations privilégiées dans les segments Enterprise et Mobilité avec des partenaires actifs à échéance globale ; (v) SES développe ses activités dans le secteur des services offerts aux administrations publiques, en ce compris l'activité LuxGovSat ; (vi) O3b offrira à SES une panoplie de services complémentaires qui lui permettra d'offrir des solutions uniques et radicalement différentes à ses clients.

Par ailleurs, le Directeur Général, Président du Comité Exécutif souligne les raisons pour lesquelles, SES a acquis la société RR Media qui sera complémentaire avec SES Platform Services et délivrera un retour sur investissement attrayant.

Finalement, SES continuera à construire son expansion en investissant dans six satellites en construction dont le lancement est prévu d'ici fin 2017. Ensemble avec O3b ces satellites serviront de base à la société pour se développer dans les années à venir

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2015

Le Directeur Financier, Membre du Comité Exécutif explique et commente les résultats financiers de l'année 2015.

Il confirme que: (i) les revenus de la Société sont en augmentation de 5% ; (ii) à taux de

change constant les revenus et EBITDA ont baissé de 3.2% respectivement 3.6% ; (iii) les revenus des segments Video, Mobilité et Gouvernement sont en progression alors que le segment Entreprise est en baisse; (iv) la société continue de générer un cash-flow disponible en augmentation, respectivement de réduire l'endettement de la Société ; et (v) les perspectives financières à moyen terme sont positives.

Le Directeur Financier répond par ailleurs aux questions d'Investas relatives aux risques de fluctuations des principales devises et é une hausse des taux d'intérêt et l'impact éventuel de ces risques sur SES. Aussi, il répond à une question quant aux perspectives du marché nord-Américain.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions sur les deux rapports des points 4 et 5 de l'agenda. Ainsi le Directeur Général répond à une question de l'assemblée en expliquant que les principaux risques auxquels la société doit faire face sont : (i) accès aux marchés difficile dans certains pays ; (ii) développements technologiques ; (iii) consolidation; et (iv) évolution économique incertaine.

6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

PricewaterhouseCoopers déclare dans son rapport avoir examiné les comptes annuels et les comptes consolidés qui présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société. Monsieur Gilles Vanderweyen donne lecture du rapport du réviseur d'entreprises. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

7. Approbation du bilan au 31 décembre 2015 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2015

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2015.

Le Président informe l'Assemblée que toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 25 février 2016.

Avec 510.238.504 voix, contre 153.432 et 0 abstention, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2015.

8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2015

Le Président invite l'Assemblée à se référer au tableau inclus sous le point 8 de l'ordre du jour qui servira de référence pour la détermination de l'affectation du résultat net de l'exercice 2015 ainsi que pour la détermination des transferts entre comptes de réserve figurant au point suivant de l'ordre du jour.

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat net de 2.517.064.731,00 EUR comme indiqué au tableau récapitulatif aux points 1 à 5. Il en résulte le paiement d'un dividende brut de 1,30 EUR par action de la catégorie A, respectivement de 0,52 EUR par action de la catégorie B correspondant à un montant total de 536.016.000,00 EUR. De ce fait, le dividende progressera de 10% par rapport au dividende voté à l'occasion de l'Assemblée de l'année dernière.

Avec 510.387.631 voix contre 4.305 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation proposée du résultat net de l'exercice 2015 tel que proposé.

9. Transfert entre comptes de réserves

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le transfert entre comptes de réserves comme indiqué aux points A à D dans le document envoyé aux actionnaires et qui est affiché à l'écran et notamment de transférer : (i) la somme de 1.125.000 EUR à la réserve légale pour porter celle-ci à 64.425.000 EUR ; et (ii) la somme de 1.979.923.731 EUR aux autres réserves pour porter celles-ci à 2.163.603.121,00 EUR.

Avec 510.391.836 voix contre 100 et 0 abstention, l'Assemblée approuve le transfert entre comptes de réserve tel que proposé.

10. Décharge à donner aux administrateurs

En conformité avec l'article 74 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 510.011.580 voix contre 370.502 et 9.854 abstentions.

11. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2016 et fixation de sa rémunération

L'Assemblée décide avec 507.690.926 voix contre 2.575.952 et 125.058 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2016 et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 1.678.061 EUR pour l'année 2016.

12. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter une résolution permettant à la société d'acquérir jusqu'à 18,5 millions de ses propres actions A ou FDRs, et jusqu'à 9,25 millions d'actions de la catégorie B dans le respect de la législation luxembourgeoise. La résolution prévoit les conditions de base suivantes :

La limite minimale pour l'acquisition d'une action A ou d'un FDR est de 15 EUR, et le maximum proposé est de 35 EUR par action, étant entendu que les actions B seraient rachetées le cas échéant à un prix équivalent à 40% du prix des actions A, c'est – à-dire que le minimum est de 6 EUR et le maximum de 14 EUR. Comme tous les ans, la société veut se donner les moyens pour disposer des titres nécessaires pour satisfaire à ses obligations liées aux plans d'intéressement au profit de son personnel. Cette obligation est aussi à

l'origine de la résolution qui vous sera proposée au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et qui vise à introduire un capital autorisé.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 506.335.368 voix contre 3.934.158 et 122.410 abstentions.

13. Nomination de six administrateurs pour une durée de trois ans et d'un administrateur pour une durée de deux ans

Le Président explique que les actionnaires sont invités à élire 4 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 2 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans et, suite à la démission de M. Victor Rod avec effet au 6 avril 2016, un administrateur représentant les administrateurs de la catégorie B pour une durée de deux ans.

Les six candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts sont pour un mandat de trois ans sont : Romain Bausch, Victor Casier, Tsega Gebreyes et François Tesch pour les actionnaires de la catégorie A et Jean-Claude Finck et Pascale Toussing pour les actionnaires de la catégorie B. Jean-Paul Senninger est proposé pour un mandat de deux ans pour compléter le mandat de Victor Rod. Les notices biographiques des candidats proposés ont été envoyées aux actionnaires avec la lettre d'invitation. Si l'assemblée élit les six candidats proposés, le Conseil d'Administration sera composé de cinq femmes et de 13 hommes et comportera neuf administrateurs indépendants et neuf administrateurs non-indépendants. Le Président invite les sept candidats à se présenter à l'Assemblée. Il demande aux actionnaires à remettre leurs bulletins de vote dans les urnes prévues à cet effet.

Le Président informe l'Assemblée que le résultat des élections sera communiqué dès qu'il sera disponible.

14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Président se réfère à la proposition du Conseil d'Administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation. Il explique que la rémunération proposée reste identique par rapport à celle approuvée l'année dernière

Avec 510.169.888 voix contre 143.874 et 78.174 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

15. Divers

L'auditeur externe répond à une question de la salle sur le nombre d'heures prestées dans le cadre de leur mandat d'audit.

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président suspend la séance pour permettre au bureau de l'Assemblée de procéder au décompte des voix exprimées pour la nomination des six administrateurs.

Le Président clôture l'Assemblée à 12 heures 25.

Résultat du vote émis sous le point 13 :

Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie A :

	Votes pour	Votes contre	Abstentions	Pourcentage
Victor Casier	510.038.077	349.393	4.466	99,932 %
Tsega Gebreyes	509.717.869	669.610	4.457	99,869 %
François Tesch	476.597.955	33.791.270	2.711	93,379 %
Romain Bausch	457.731.831	52.659.734	371	89,682 %

Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie B :

	Votes pour	Votes contre	Abstentions	Pourcentage
Pascale Toussing	501.004.486	9.368.528	18.922	98,164 %
Jean-Claude Finck	470.530.476	37.335.877	2.525.583	92,648 %

A été élu pour un mandat de deux ans, représentant les actionnaires de la catégorie B :

	Votes pour	Votes contre	Abstentions	Pourcentage
Jean-Paul Senninger	501.002.416	9.370.939	18.581	98,164 %

* * *

Procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire du 7 avril 2016, signé conformément à l'article 26 des statuts de la Société par le Bureau de l'Assemblée:


Romain BAUSCH
Président


Pierre MARGUE
Secrétaire


Anne REULAND
Scrutateur


Béatrice RIGUIDEL
Scrutateur